



*25 années  
de croissance*

Municipalité régionale  
de comté d'Argenteuil  
430, rue Grace  
Lachute (Québec)  
J8H 1M6

Téléphone: (450) 562-2474  
Télécopieur: (450) 562-1911

Courrier électronique:  
mrc@argenteuil.qc.ca  
Site Internet:  
www.argenteuil.qc.ca



Brownsburg-Chatham  
Gore  
Grenville  
Grenville-sur-la-Rouge  
Harrington  
Lachute  
Mille-Isles  
Saint-André-d'Argenteuil  
Wentworth

## COMMUNIQUÉ

### « UNE VISITE DU PROPRIÉTAIRE » À LA GARE HISTORIQUE DE LA MRC D'ARGENTEUIL SITUÉE, AU 540 RUE BERRY, À LACHUTE

**Lachute, le 14 octobre 2009** - Une première visite a été effectuée à la gare, à l'intention des médias et des membres du conseil de la MRC d'Argenteuil, afin de constater de visu la teneur des travaux de rénovation et de restauration patrimoniale entrepris en février dernier.

Une inauguration officielle des lieux, ainsi qu'une journée « portes ouvertes », à l'intention de la population, seront organisées au cours du mois de juin 2010.

Ainsi, le conseil de la MRC d'Argenteuil est très heureux d'annoncer que l'ancienne gare retrouvera sous peu une vocation publique et institutionnelle, au service de la population d'Argenteuil, après plus de vingt-huit ans d'inactivité, voire d'abandon.

Les futurs occupants de la gare y emménageront le 20 octobre prochain. Il s'agit des organismes et services suivants :

- le Centre local de développement (CLD) d'Argenteuil
- la Corporation de transport adapté et collectif-MRC d'Argenteuil
- le Bureau d'accueil touristique de Lachute
- le service de sécurité/prévention incendie de la MRC d'Argenteuil
- le service « 0-5-30, saines habitudes de vie », de la MRC d'Argenteuil

Les travaux de rénovation rendront la gare entièrement accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite, notamment par l'installation d'un monte-personne à l'intérieur.

La Phase II des travaux débutera au cours des prochains jours, pour se terminer au cours de l'automne 2009, et comportera les éléments suivants : installation d'une rampe d'accès et de garde-corps, pose d'une clôture, parallèlement à la voie ferrée, entre la rue Béthany et la rue Barron, pose de pavé uni, construction de murets de soutènement, installation de gouttières.

Une Phase III de travaux est prévue pour le printemps 2010, afin de réaliser les travaux suivants : mise en place de mobilier urbain aux abords de la gare, aménagement et asphaltage des aires de stationnement, pose de pavé uni, aménagement paysager, affichage.

### **Bref retour en arrière**

La gare de Lachute, construite en 1929, fut désignée gare ferroviaire patrimoniale par le gouvernement du Canada, le 6 mai 1992, en raison notamment de son importance historique, architecturale et environnementale.

Le 5 février 2007, le conseil de la ville de Lachute a adopté le règlement numéro 2007-671, ayant pour but de citer « monument historique » la gare patrimoniale de Lachute, en vertu de la Loi sur les Biens culturels.

Le 24 avril 2007, la MRC d'Argenteuil a acquis de la ville de Lachute, l'édifice de l'ancienne gare, pour une somme nominale de 1 \$. L'édifice se trouvait en bon état de conservation, malgré la longue période au cours de laquelle il est demeuré vacant. Rappelons que l'ancienne gare avait fait l'objet d'une première phase de travaux de restauration sur l'enveloppe extérieure, lesquels furent réalisés en 2005 par la ville de Lachute, au coût approximatif de 225 000 \$ et financés à la hauteur de 100 000 \$ par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

### **Nature et étendue des travaux**

Le chantier de rénovation et de restauration patrimoniale, qui s'est déroulé de février à septembre 2009, et les travaux d'aménagement extérieur de la Phase II, qui seront réalisés au cours de l'automne 2009, totaliseront près de 2 100 000 \$.

Le contrat d'entrepreneur général a été confié à l'entreprise K.F. Construction inc. de Laval. Les services professionnels en architecture ont été assurés par Jean-Marc Coursol, architecte, de Mirabel, assisté, pour le volet patrimonial, par la firme DFS, architecture et design, de Montréal. Le contrat de services professionnels en ingénierie a été confié à la firme « Les Consultants Mirtec inc », de Lachute.

Les travaux à l'ancienne gare ont été financés par la MRC d'Argenteuil, qui bénéficie d'aides financières très appréciables du gouvernement du Québec provenant des ministères suivants :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : subvention de 730 338 \$, provenant du sous-volet 2.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ;

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : subvention de 157 596 \$, provenant du Fonds de développement culturel

Il est important de souligner que, dans toute la conduite de ce chantier, la MRC a privilégié une approche de développement durable. Cette préoccupation environnementale s'est notamment traduite dans le choix de certains matériaux, dans la récupération, lorsque possible, d'éléments existants, etc. Une liste sommaire des éléments inclus dans l'approche patrimoniale et environnementale des rénovations est fournie en annexe.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Daniel Beaulieu, souligne cette heureuse initiative de la MRC, et se dit particulièrement fier de constater que la MRC d'Argenteuil est maintenant propriétaire de deux édifices patrimoniaux de très grande qualité, soit l'édifice centenaire de la MRC d'Argenteuil, situé sur la rue Grace à Lachute, et également l'ancienne gare.

### **Remerciements**

Le conseil de la MRC d'Argenteuil souhaite remercier le député d'Argenteuil, monsieur David Whissell, pour son support dans ce dossier régional d'envergure. Le conseil étend également ses remerciements au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour l'aide financière consentie dans la réalisation de ce projet.

Sans le support financier du gouvernement du Québec, il aurait été difficile, voire même impossible pour la MRC de mener à terme cet ambitieux projet.

Des remerciements particuliers sont également adressés au maire de la ville de Lachute, monsieur Daniel Mayer, ainsi qu'aux membres du conseil municipal, qui ont gracieusement cédé l'édifice de la gare à la MRC d'Argenteuil en avril 2007, pour la somme nominale de 1 \$. Aussi, la MRC remercie la ville de Lachute pour le soutien offert tout au long des étapes actuelles et futures de réalisation de ce beau projet structurant.

Le préfet et ses collègues membres du conseil de la MRC d'Argenteuil, se réjouissent du résultat final des travaux, qui, tout en lui conservant son cachet d'antan, ont rendu la gare belle et fonctionnelle.

-30-

Source : Monsieur Marc Carrière  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
MRC d'Argenteuil  
Tél. : (450) 562-2474

## **ANNEXE**

### **Travaux de rénovation et de restauration patrimoniale à la gare historique de la MRC d'Argenteuil située, à Lachute**

#### **Éléments de l'approche patrimoniale et environnementale préconisée par la MRC d'Argenteuil**

- Pierre angulaire de tout le projet : la décision du conseil de la MRC d'Argenteuil de préserver l'ancien édifice de la gare, et de le réaménager pour en faire une mise aux normes selon les règles de l'art et ainsi permettre une utilisation polyvalente de cet espace historique fort impressionnant, à des fins publiques et institutionnelles
- De façon globale, dans la réalisation de ce projet d'envergure, soulignons que la MRC a privilégié des interventions structurales et architecturales simples, sans artifice, contemporaines, sophistiquées et minimalistes
- Intérieur de la Gare et salle des pas perdus : aménagement en transparence afin de mettre le volume intérieur en valeur, tout en conservant son intégrité le plus possible
- Conservation des murs de briques intérieurs, conservation des finis de plancher en granito (terrazzo) et des plâtres sur les murs dans la mesure du possible, conservation des cloisons de bois originales du bureau du chef de gare
- Installation d'appareils d'éclairage, de luminaires et d'appareils sanitaires compatibles avec le caractère historique du bâtiment
- Préservation des cloisons de marbre d'origine dans les salles de toilette
- Aménagement de salles multifonctionnelles destinées à l'usage de la MRC et de ses partenaires du milieu
- Mise en place d'un foyer à caractère social et culturel pouvant accueillir expositions, conférences de presse, etc.
- Utilisation d'appareils d'éclairage et de chauffage à faible consommation énergétique
- Recyclage des anciens calorifères d'époque
- Utilisation d'appareils sanitaire à faible débit
- Pose de fenêtres patrimoniales avec verre thermos, économiseur d'énergie
- Construction d'un quai en bois de pruche